



Fiche Partenariat

Soutenu par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et la Fédération française de voile, le No Plastic Challenge, proposé par l'association No Plastic in my Sea, est une opération de mobilisation du grand public pour réduire le plastique inutile et sa pollution, via une quinzaine d'éco-gestes.

Le bilan 2020 : 200 000 participants, 5 millions de personnes exposées et de nombreuses reprises presse : France inter, France info, RTL, M6, Les Echos...

No Plastic In My Sea est une association qui agit à la source contre la pollution plastique

Sa vocation est d'alerter sur la pollution plastique et de promouvoir une approche plus responsable de la consommation et de la production de plastique.

L'association joue un rôle d'influence auprès des décideurs et politiques ; elle est membre du mouvement international « Break Free From Plastic » qui regroupe 2000 associations.

L'association développe son action de différentes manières

- Sensibilisation et influence, via le #NoPlasticChallenge, les réseaux sociaux et les médias
- Veille sur les initiatives internationales, les best practices pour réduire la pollution plastique
- Référencement des alternatives et publication d'un benchmark annuel
- Plaidoyer en inter-associatif

No Plastic In My Sea est une association loi 1901 d'intérêt général, habilitée à recevoir des dons et subventions. Pour une entreprise, 60 % du montant du don est déductible de l'impôt sur les sociétés.

Animation, conseil et partenariat

L'association met à disposition gratuitement un certain nombre de supports pour démultiplier son impact, à retrouver sur www.noplasticinmysea.org

En complément, elle propose aux entreprises différentes formes de collaboration :

- Conférence sur les enjeux et les solutions
- Animations sur le #NoPlasticChallenge, quiz, concours
- Conseil sur la réduction du plastique sur la chaîne de valeur, sourcing
- Mécénat et intégration au club des partenaires de l'association

Les formes de soutien / collaboration possibles

- Relais de l'opération
- Mobilisation des équipes et soutien financier en fonction du nombre de salariés ou des quantités de déchets évités
- Commande de prestation d'animation ou de conseil
- Produit partage avec reversement d'un pourcentage à l'association
- Don, mécénat
- Arrondi en caisse ou arrondi sur salaire
- Mécénat de compétences
- Mise en place de la Course des Héros au profit de l'association

Avantages et garanties

- Soutenir une cause qui préoccupe fortement l'opinion publique et donc vos équipes
- Co-signer certaines communications et valoriser votre implication en interne et en externe
- Rejoindre un club de partenaires crédibles et réellement engagés sur cette cause
- L'association vous proposera un modèle de convention

Les financements permettent :

- de financer le matériel pour les actions bénévoles de terrain : 5000 à 10 000 euros
- de financer le matériel pour les scolaires : 5000 à 30 000 euros
- de soutenir le fonctionnement de l'association : 20 000 euros
- de financer le benchmark annuel des solutions : 35 000 euros
- de développer des outils interactifs : application, évaluation en ligne : 30 000 euros
- de renforcer la publicité sur les réseaux sociaux et d'amplifier la mobilisation du No Plastic Challenge : 5 000 à 30 000 euros
- d'organiser une conférence sur les solutions pour réduire la pollution plastique : 20 000 euros

No Plastic in my Sea est une association loi 1901 d'intérêt général, habilitée à recevoir des dons et subventions.

Pour une entreprise, 60 % du montant du don est déductible de l'impôt sur les sociétés.

ANNEXE

Le #NoPlasticChallenge en entreprise

Pour les entreprises, cette opération peut être intégrée à leur dispositif pour les semaines du développement durable (18 septembre au 8 octobre) avec 2 options de participation :

1/ Réduire le plastique au bureau : c'est l'occasion de faire un bilan sur les déchets plastiques générés, d'identifier leur coût, et de mobiliser les équipes sur de nouveaux usages

2/ Et/ou relayer les 16 éco-gestes du #NoPlasticChallenge grand public du 18/09 au 02/10.

Cette opération est aussi l'occasion de privilégier des solutions sanitaires plus durables en période de Covid :

- Privilégier les masques en tissus lavables et réutilisables
- Garder les fontaines à eau ouvertes et limiter les déchets plastiques en restauration collective

1/ Diminuer l'impact du plastique au bureau... et son coût

Café et thé

- Inviter les équipes à privilégier mug ou tasse (et éventuellement leur en offrir)
- Privilégier une machine à café qui détecte une tasse sous le diffuseur
- Paramétrer la machine pour différencier les prix, encourager les tasses et le faire savoir

Eau

- Inviter les équipes à privilégier verre individuel ou gourde (et éventuellement leur en offrir, c'est rentable au bout de quelques mois)
- Éviter le systématisme des bouteilles en plastique lors des réunions
- Privilégier les fontaines reliées sur le réseau d'eau courante aux bonbonnes à eau

Déjeuner / snack

- Fournir des couverts et une possibilité de vaisselle en cas d'espace déjeuner partagé
- Éviter la commande et livraison de repas préparés / a minima privilégier l'option sans couverts
- Plateaux repas et traiteur : il est possible de choisir un traiteur qui utilise des couverts classiques et les récupère, ou a minima des couverts biodégradables
- Privilégier les plateaux de fruits aux distributeurs de produits emballés

Pause cigarette

- Mettre à disposition des cendriers et sensibiliser pour éviter des dispersions de mégots

Objets promotionnels et fournitures

- Privilégier des produits sans plastique, en matériaux recyclés et pour les vêtements, des fibres naturelles (les fibres synthétiques diffusent du plastique dans l'eau)
- Penser objets éco-responsables : gourde, mug, sac de course réutilisable (tote bag)
- Fournitures de bureaux : privilégier le papier et le carton recyclés

Tri 5 flux

- Bien identifier et bien placer les contenants de tri...et sensibiliser

2/ Le relais des éco-gestes du #NoPlasticChallenge grand public

Du 18 septembre au 2 octobre, le grand public sera invité via les médias et les réseaux sociaux à réduire son usage du plastique, avec un hashtag de mobilisation #NoPlasticChallenge.

Chacun des éco-gestes proposé est illustré par un visuel.

Des actions seront menées dans plus de 200 structures (écoles, clubs de sport, entreprises, universités), telles que Brita, Publicis, Sodastream, Allianz, Clickandboat, Sciences Po...

Les entreprises peuvent inviter leurs équipes à participer au challenge et relayer la communication. Les supports sont disponibles sur le site www.noplasticinmysea.org.



1. J'ai mon équipement pour éviter les gobelets et tasses jetables au bureau	2. J'évite les fruits et légumes emballés sous plastique
3. Je déjeune responsable, avec des vrais couverts / j'évite le take away	4. On sort ! Et on n'oublie pas de dire « sans paille s'il vous plaît »
5. Je fais mes courses en évitant les emballages. Je privilégie les emballages en matières recyclables et je teste le vrac !	6. Dernières courses avec mon sac réutilisable toujours sur moi
7. Je me lave « durable ». Avec le savon solide, bye-bye le plastique dans la salle de bains.	8. En balade, au travail ou au sport, je choisis l'eau du robinet et j'ai toujours ma gourde !
9. Un peu de shopping : je choisis des vêtements en matières naturelles pour éviter la propagation de fibres plastiques dans l'eau	10. Je boycotte les sachets et doses individuelles (sachet de thé, sachet fraîcheur...)
11. Produits ménagers : et si je les faisais moi-même ?	12. J'opte pour la consigne quand elle est disponible (Ecocup...)
13. Je réduis le plastique dans la salle de bains, je teste le shampoing solide	14. J'évite de commander sur internet pour éviter le suremballage de la livraison en ligne
15. Si je fume, je ne jette jamais mon mégot au sol	16. J'ai bien réduit mon impact plastique et pour le plastique restant, je trie

Pour nous aider à faire le bilan de l'opération, [inscrivez-vous ici](#)

Motivez vos équipes et soutenez nos actions !